

Prérequis

- être âgé de 18 ans minimum et de moins de 30 ans au jour de la signature du contrat d'apprentissage
- être déclaré admissible aux épreuves de sélection organisées par le centre de formation

Concernant les prérequis, se rendre sur notre site Internet.

Dates & durée

- 13 ou 14 mois en fonction des congés
- formation théorique : 567 h,
- formation pratique chez l'employeur + un stage de 140h hors employeur
- 1 session par an - de septembre à octobre

Lieux de formation

- Site de Neuilly-sur-Marne (93)

Financements

- OPCO
- Hors secteur public
- Se renseigner auprès du CFA ADAFORSS
- Ofélia Danes
- +33 (0)1 45 61 33 72
- ofelia.danes@adafors.fr

Contact

- **Neuilly-sur-Marne**
- Aurore Plançon
- +33 (0)1 49 44 11 55
- aplancon@irtsidf9293.eu

Inscription

- en ligne sur le site Internet



Accompagnant.e Éducatif.ve et Social.e en apprentissage

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - DEAES

En partenariat avec l'ADAFORSS et l'IFITS



CFA
ADAFORSS
Santé | Social | Solidarité



Le métier

L'accompagnant éducatif et social (AES) participe à l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, des personnes âgées dépendantes, ainsi que des personnes accompagnées du fait de problématiques d'ordre social (hébergement, protection de l'enfance...). Il ou elle coopère avec l'ensemble des professionnels concernés.

L'accompagnant éducatif et social intervient en établissements ou services, à domicile ou en milieu scolaire. Au travers des actes de la vie quotidienne (repas, toilette, animation...), il ou elle accompagne individuellement les personnes. Il ou elle veille à la participation à la vie sociale et citoyenne de la personne accompagnée. L'accompagnant éducatif et social agit, au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

L'emploi

Le secteur d'aide à la personne est en plein développement, les personnes diplômées sont très recherchées. L'accompagnant éducatif et social (AES) intervient dans les lieux d'accueil collectif de personnes en situation de handicap : foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées (MAS), instituts médico-éducatifs (IME), écoles... Mais aussi dans les établissements accueillant des personnes âgées. Enfin, dans les établissements accueillant des enfants ou adultes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social : maisons d'enfants à caractère social (MECS), centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)...

L'accompagnant éducatif et social intervient aussi à domicile, ainsi qu'en milieu scolaire et extra-scolaire auprès d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes porteurs de handicap.

Objectifs de la formation

- acquérir les compétences, connaissances, savoir-être... nécessaires à l'exercice d'un métier dans le champ de l'intervention sociale et plus particulièrement le métier d'accompagnant éducatif et social
- obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) – diplôme de niveau 3

Contenus de la formation

1ère promotion en septembre 2023. 10 places sur le site de Neuilly-sur-Marne.

5 domaines de formation (DF) en lien avec 5 blocs de compétences (BC) à acquérir.

- Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne – DF1
- Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité – DF2
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne – DF3
- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention – DF4
- Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne – DF5

Formation théorique : 567 h & formation pratique chez l'employeur + un stage de 140 h hors employeur

IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

- 1 rue du 11 novembre 92120 Montrouge
- 150 avenue Paul Vaillant-Couturier 93330 Neuilly-sur-Marne

www.irts-montrouge-neuillysurmarne.eu

